Centre de formation à l'expertise immobilière

CFEI

# DES FORMATIONS POUR LES PROFESSIONNELS

## Dispensées par des experts

Bertrand Carteron, expert intervenant du CFEI

Déclaration d'activité de centre de formation professionnelle, dûment enregistrée sous le numéro 82.69.12253.69 auprès du préfet de Région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État, conformément à l'article L. 6352-12 du Code du travail.

Expert • Évaluateur
★ CERTIFIÉ ★
CFEI
Centre de formation à l'expertise immobilière

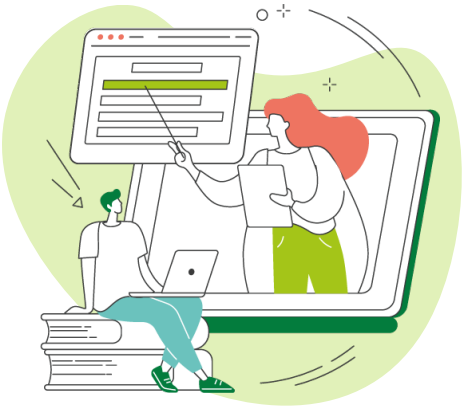

# SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| 1. Qui sommes-nous ? | 3 |
| 2. Nos formations | 4 |
| 3. La certification | 5 |
| 4. Des formateurs experts | 6 |
| 5. Les + du CFEI | 7 |
| 6. Nos tarifs et contact | 8 |
| 7. Informations pratiques | 9 |
| 8. Ils nous font confiance | 10 |

# Qui sommes-nous ?

**Le CFEI est un centre de formation professionnelle créé en 2008 par Philippe Favre-Réguillon**, expert judiciaire en estimations immobilières matérielles (Cat. C.18.01) ; estimations immobilières immatérielles (Cat. C.18.02) ; droits sociaux à prépondérance immobilière (Cat. C.18.03) ; préjudices immobiliers (Cat. C.18.04) et ingénierie foncière (Cat. A.01.05) près les Cours d'appel et administrative d'appel de Lyon.

**Il est également expert foncier et agricole** agrée par le CNEFAF (art. L. 171-1, Code rural), *Chartered Surveyor MRICS* et *Recognised European Valuer (REV) by TEGoVA*.

**Fondateur du cabinet d'experts Favre-Réguillon Expertises, il publie régulièrement des études professionnelles** (*AJDI, La gazette du Palais, La semaine juridique notariale et immobilière, La revue experts*, etc.) et est l'auteur du Traité d'évaluation des fonds de commerce, droit au bail et indemnités d'éviction (Le Moniteur, éditeur) et créateur du site evaluation-fonds-de-commerce.fr.

Philippe Favre-Réguillon, directeur du CFEI

## CERTIFIÉ QUALIOPI

**Le CFEI est le premier centre de formation inscrit dans le processus d'évaluation « Qualiopi »** afin de garantir à ses stagiaires des formations répondant aux critères de la Réforme « Avenir professionnel » et au Référentiel national qualité.

**Cette certification vous garantit un niveau d'enseignement premium régulièrement contrôlé**, et le maintien des prises en charge financière par vos OPCO. Vous avez ainsi l'assurance, en faisant appel à un formateur ou un organisme certifié Qualiopi, d'**une formation répondant aux critères de** qualité administrative et pédagogique imposés par les organismes financeurs publics.

# Nos formations

- **Le CFEI vous propose des formations éligibles** au titre du décret 2016-173 du 18 février 2016 (formation continue obligatoire des professionnels de l'immobilier), dispensées par des experts reconnus, indépendants et praticiens au quotidien.
- Seules les formations dispensées par le CFEI, réalisées sous l'égide de la Charte de l'expertise en évaluation immobilière (CEEI-V5-2017) autorisent l'utilisation du titre d'Expert | Évaluateur certifié CFEI®.
- Elles garantissent à nos stagiaires le socle de connaissances permettant **l'adhésion aux chambres d'experts et organismes garants** des normes issues de la Directive européenne sur le crédit hypothécaire (2014/17/EU) et l'ordonnance n° 2016-351 du 25 mars 2016 (JORF du 26 mars).

Formation intra-entreprise

## DES SESSIONS ANNUELLES

**Paris et Lyon**

**Techniques métier :**

- Méthodes expertales : pratique des méthodes d'évaluation
- Estimation des biens immobiliers résidentiels
- Estimation des biens immobiliers professionnels

**Expert + :**

- Éviction commerciale, droit au bail & fonds de commerce
- Budgets professionnels à rebours, promoteur et lotisseur
- Valeurs vénales et locatives commerce et hôtel
- Évaluation du fonds de commerce et droit au bail

## DES FORMATIONS EN INTRA

**Sur simple demande**, nous vous adressons un devis spécifique pour une formation dans vos locaux adaptée à vos besoins et ceux de vos collaborateurs.

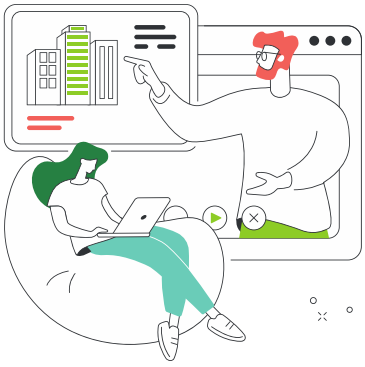

# La certification

## Expert | Évaluateur certifié CFEI®

À des fins de reconnaissance accrue des compétences acquises par ses stagiaires, **le CFEI a créé la certification : Expert | Évaluateur certifié CFEI®.**

Cette certification professionnelle vient **pallier l'absence de règlementation du secteur de l'évaluation immobilière** et atteste du suivi effectif d'une formation *ad hoc*, de l'apprentissage des méthodes et de leur utilisation raisonnée.

> **Se former tout au long de sa vie**

**Le suivi effectif d'un ou plusieurs modules autorise :**

- L'utilisation exclusive pour les stagiaires CFEI du titre d'Expert | Évaluateur certifié CFEI®, associé à numéro dûment enregistré. L'annuaire des professionnels certifiés, consultable en ligne, permet à tout donneur d'ordres de vérifier les connaissances acquises.
- La possibilité d'apposer sur toute documentation professionnelle, vitrine commerciale et réseaux sociaux, la marque de certification d'Expert | Évaluateur certifié CFEI® et ce, dans le respect de la charte graphique.

Expert • Évaluateur
★ CERTIFIÉ ★
CFEI
Centre de formation à l'expertise immobilière

# Des formateurs experts

**Les Intervenant formateurs au CFEI sont tous des praticiens expérimentés, en exercice et reconnus au niveau national, adhérents sans réserve aux préconisations de la Charte de l'expertise en évaluation immobilière.**

**Ils sont membres de compagnies d'experts de premier plan :**

- RICS (Royal Institution of Chartered Surveyors)
- CNEFAF (Conseil national de l'expertise foncière, agricole et forestière)
- Certifié REV (Recognised European Valuer) by TEGoVA
- Expert près la Cour d'appel et/ou la Cour administrative d'appel
- CNEI (Compagnie nationale des experts immobiliers)
- EEFIC (Fédération nationale des experts et/ou experts de justice évaluateurs, fonciers, immobiliers et commerciaux)
- CEIF (Chambre des experts immobilier de France)

Ghislain du Vigier, expert intervenant du CFEI

## INTERVENANTS ET CONFÉRENCIERS

**Les intervenants au CFEI sont également conférenciers :**

- ICH-CNAM
- ENM (formation des magistrats)
- CNEJI (Compagnie nationale des experts de justice en immobilier)
- DREAL
- CEJL (Compagnie des experts de justice de Lyon). IFEI (Institut français de l'expertise immobilière)
- Etc.

# Les +
## du CFEI

Parce que l'expertise en évaluation immobilière requiert la maîtrise des techniques expertales mais aussi la connaissance des plus récentes évolutions législatives et réglementaires, le CFEI :

**permet l'accès réservé et à un forum exclusif sur le 1er réseau social professionnel LinkedIn©.** Chacun des Experts | Évaluateurs certifiés CFEI® est libre d'interroger la communauté sur des problématiques et retours d'expérience particuliers. Un point de vue d'expert est dans tous les cas directement exprimé par le CFEI, sous 48 heures ;

**adresse directement à l'ensemble de ses stagiaires les actualisations des supports de formations** lorsque des données essentielles doivent être reconsidérées en fonction des nouveaux règlements en vigueur ;

**tient régulièrement informé l'ensemble de ses stagiaires** de la publication de ses dernières études professionnelles parues dans les revues de référence.

### La chaîne vidéo du CFEI

**propose l'accès gratuit à l'ensemble des vidéos** dédiées à l'évaluation immobilière, foncière et de la propriété commerciale : apprenez, découvrez, consolidez vos connaissances expertales !

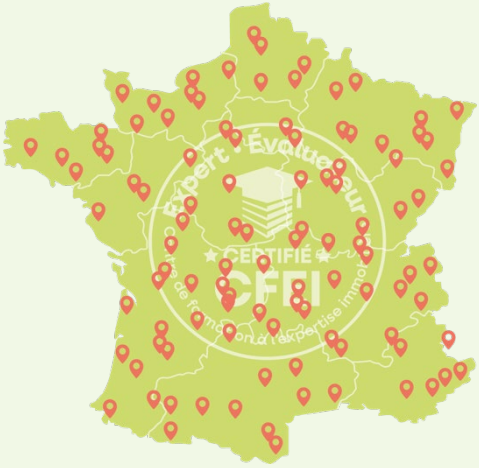

stagiaires formés par le CFEI
au 1er janvier 2024

Philippe Favre-Réguillon, expert intervenant du CFEI

# Nos tarifs

| Forfait INSCRIPTION | Forfait INTRA | Forfait COLLABORATEUR |
|---|---|---|
| **-20 %**<br>**sur le 2e module**<br>**dès la 2e inscription** | Sur simple demande, nous vous proposons un devis pour vos formations intra-entreprises<br>**minimum 10 personnes**<br>dans vos locaux ou avec mise à disposition d'une salle dédiée | **-10 %**<br>sur chaque inscription<br>**à partir de 2 personnes**<br>d'une même structure et sur une même session |

Consultez nos tarifs sur notre site www.cfei.fr

## CONTACT

Responsable administrative, **Laurie Graziani** est à votre disposition pour toutes informations et demandes de devis.

www.cfei.fr

contact@cfei.fr

09.61.49.09.46 – 06.09.15.63.33

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

LinkedIn

Facebook

Instagram

Youtube

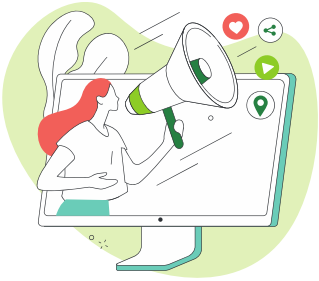

# Informations
## pratiques

### FINANCEMENT

Une prise en charge totale ou partielle du coût de votre formation est possible par les OPCO (Opérateur de compétence).

Le CFEI est en relation avec l'ensemble des organismes de financement et notamment : AGEFOS, AGEFICE, FAFIEC, FIFPL, etc. et est agréé « Qualité Pôle emploi » et Datadock.

Le CFEI fournit tout devis préalable, ou attestation de présence ensuite de la formation permettant le remboursement des frais directement au profit du stagiaire.

# Ils nous font confiance

**Le CFEI compte plus d'un millier de professionnels** formés aux méthodes d'évaluation des biens immobiliers, fonciers et commerciaux.

Nombreuses sont les structures qui nous accordent leur confiance :

## ORGANISMES D'ÉTAT

haute savoie le Département
VENDÉE LE DÉPARTEMENT
epf Nord-Pas de Calais
epfl du Val de Loire
GRANDLYON la métropole
est MÉTROPOLE HABITAT
métropole ROUEN NORMANDIE
SERM
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE
epfl dauphiné la vie des territoires, l'avis des projets.
epf d'Occitanie
epf Réunion
hm LYON MÉTROPOLE HABITAT
ENM ÉCOLE NATIONALE de la MAGISTRATURE

## ORGANISMES PRIVÉS

SOLVIMO RÉSEAU NATIONAL IMMOBILIER
l'Adresse l'immobilier coopératif
ayming
EIFFAGE
DESTIN DE PIERRE CHASSEUR IMMOBILIER
SQUARE HABITAT CRÉDIT AGRICOLE
LEROY MERLIN
Pierres et Mer
AIRES D'ENTREPRISES
CAISSE D'EPARGNE
HOQUET BUSINESS
RÉSEAU IMMO-DIFFUSION.fr
CA DES SAVOIE
evel&Quadral
Outremer IMMOBILIER VENTE & ESTIMATION
Orpi